

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} décembre 2022

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	10
- votants	10

Date de convocation : 24/11/2022

Date d'affichage : 24/11/2022

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le premier décembre deux mil vingt-deux à 18 h 40

Présents : Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET
Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : **REACTUALISATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR
L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE ET DES ESPACES
PUBLICS POUR 2023**

Vu la délibération n° 27-2021 du 14 octobre 2021 et la demande des services de l'Etat, nous procédons à la réactualisation de cette délibération pour 2023,

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il sollicite l'Etat pour l'aménagement de la traverse du village et des espaces publics pour un montant de 825 244,78 € HT (maîtrise d'œuvre comprise) soit 990 293,74 € TTC au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants :

- **ADOpte** le programme de l'opération, son enveloppe financière prévisionnelle et le plan de financement prévisionnel,
- **SOLLICITE** l'aide financière des partenaires financiers et notamment l'aide de l'Etat au titre de la DETR, en s'engageant à prendre son autofinancement de la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées.

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

